

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 634

63 – PUY-DE-DÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Ventes et cessions

344 843 859 RCS Clermont-Ferrand.

CARRIERES ET MATERIAUX CENTRE AUVERGNE.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Sigle : CMCA.

Capital : 804920 EUR.

Adresse : 7, avenue de l'Europe, 63370 Lempdes.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce - Opposition 10 jours à compter de la présente insertion au bodacc..

Commentaires : Avis de projet de fusion AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 novembre 2016: - CARRIERES ET MATERIAUX CENTRE AUVERGNE (CMCA), société à responsabilité limitée au capital de 804 920 euros, dont le siège social est à Lempdes (63370), 7 avenue de l'Europe, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 344 843 859, Et - SOCIETE DES CARRIERES DE HAUTE-LOIRE, société par actions simplifiée au capital de 495 000 euros, dont le siège social est situé Immeuble Echangeur - 2, avenue Tony Garnier à Lyon (69007), immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 343 660 387, Ont établi un projet de fusion par voie d'absorption, la SOCIETE DES CARRIERES DE HAUTE-LOIRE faisant apport à la société CARRIERES ET MATERIAUX CENTRE AUVERGNE de la totalité de son actif s'élevant à 7 517 701,26 euros, à charge de la totalité de son passif s'élevant à 2 967 117,56 euros soit un apport net de 4 550 583,70 euros. En rémunération de cet apport net, 692 390 parts sociales nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société CARRIERES ET MATERIAUX CENTRE AUVERGNE à titre d'augmentation de capital, à raison de 692 390 parts de la société CARRIERES ET MATERIAUX CENTRE AUVERGNE pour 495 000 actions de la SOCIETE DES CARRIERES DE HAUTE-LOIRE. La prime de fusion s'élèverait à 3 585 193,70 euros. Un exemplaire du projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Clermont Ferrand le 15 novembre 2016 et au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon le 15 novembre 2016..